

Les psychopathologies professionnelles vues dans les centres de consultation de pathologie professionnelle et environnementale (RN3PE)

10^e Journée de l'Institut Santé-Travail Paris-Est (IST-PE)

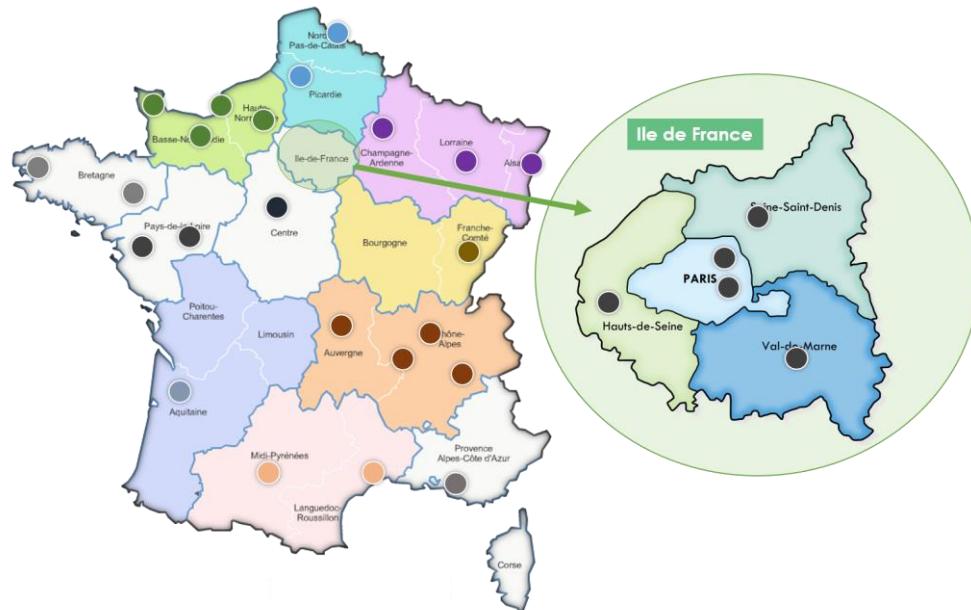
Nahida ATIKI (ANSES)

1. Présentation du RNV3PE



Le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles et environnementales (RNV3PE)

⇒ Réseau de médecins spécialisés en pathologies professionnelles et environnementales et d'acteurs nationaux du domaine de la santé au travail



- Regroupe les 28 unités de Centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales (unité de CRPPE) localisés dans des CHU/CH du territoire français
- Coordonné par l'Anses en partenariat avec des acteurs nationaux de la santé au travail et de la santé environnementale :



- Intégration des CRPPE Martinique et Guadeloupe au réseau (2025)

Objectifs :

- le repérage de risques sanitaires (expositions et/ou pathologies) professionnels ou environnementaux émergents ou ré-émergents ;
- le repérage et la description de situations professionnelles ou environnementales à risque sanitaire en France ;
- la description de situations professionnelles à risque dans le cadre de l'orientation professionnelle, du maintien ou du retour en emploi ;
- la participation à des travaux de recherche sur les déterminants et principales caractéristiques des risques sanitaires liés à l'environnement professionnel ou général.

⇒ Système d'information (SI) centralisant l'ensemble des données de consultations des CCPPE → recueil systématique et standardisé de Problèmes de Santé (PS)

⇒ Base de données nationale (2001 à aujd) (données anonymisées)

Dans la base 2024,

675 200
consultations

395 554
patients

407 487
Problèmes de santé (PS)

Codé selon des thésaurus
/nomenclatures standardisées :

- Pathologies
 - Expositions & circonstances d'expo
 - Secteur d'activité
 - Métier
- + Mémos cliniques = texte libre

CIM-10
TEP
NAF 08
CITP 08



Niveau d'imputabilité = *probabilité de lien entre la pathologie et chacune des expositions professionnelles/environnementales identifiées*

- 0 – Sans relation
- 1 – Faible (douteux)
- 2 – Moyen (vraisemblable)
- 3 – Fort (très vraisemblable)

2. Les psychopathologies professionnelles au sein du RNV3PE

- **Objectif** : Identifier les principales caractéristiques démographiques et professionnelles des psychopathologies observées en CRPPE

- **Méthode** :

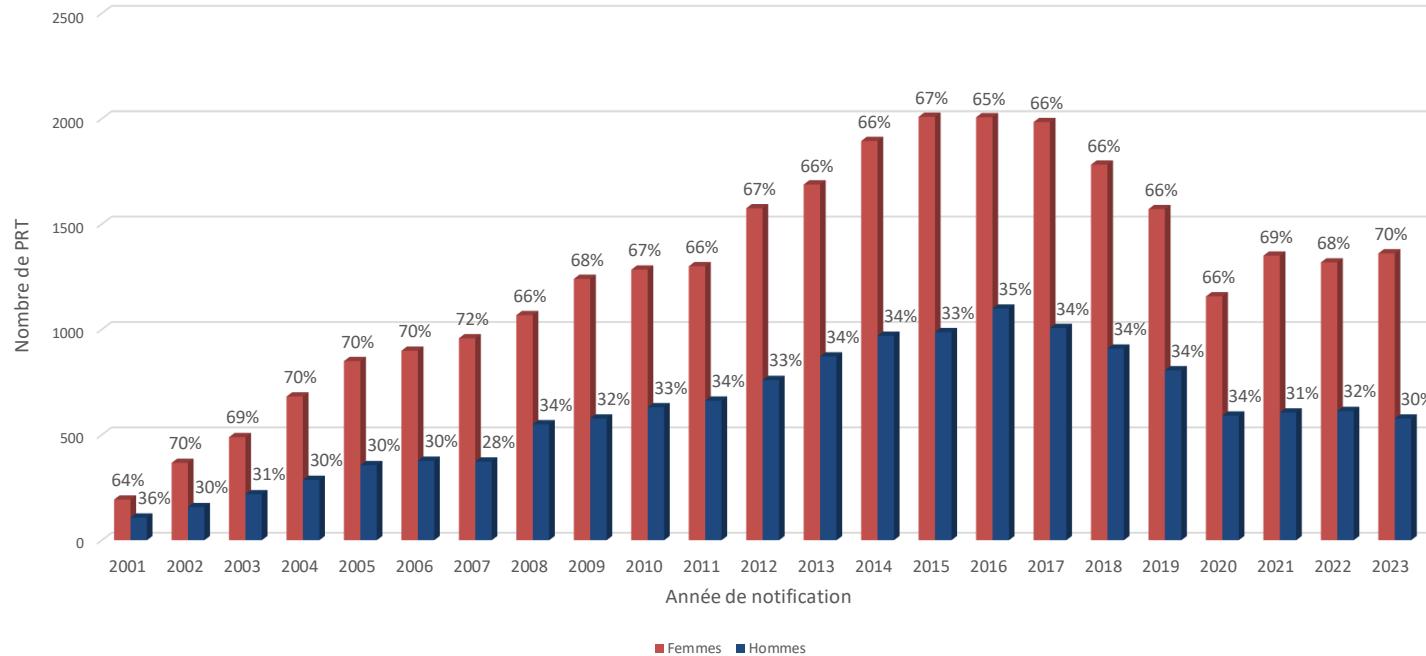
Sélection des données :

- Problèmes de santé notifiés entre 2001 et 2023 dans la base RNV3PE
- Pathologies en relation avec le travail (PRT) associées à au moins une exposition professionnelle imputable à la pathologie avec un niveau moyen ou fort
- Pathologies retenues (CIM-10):
 - Chapitre 5 – « Troubles mentaux et du comportement »
 - Z73.0 – « surmenage »
 - T74.3 – « sévices psychologiques »
- Centres actifs sur toute la période d'étude : les centres de Limoges, Poitiers, Besançon, La Réunion et Dijon ont été exclus.

Comparaison avec les pathologies non psychiques du RNV3PE avec les mêmes critères de sélection

→ 43 117 psychopathologies en lien avec le travail entre 2001 et 2023

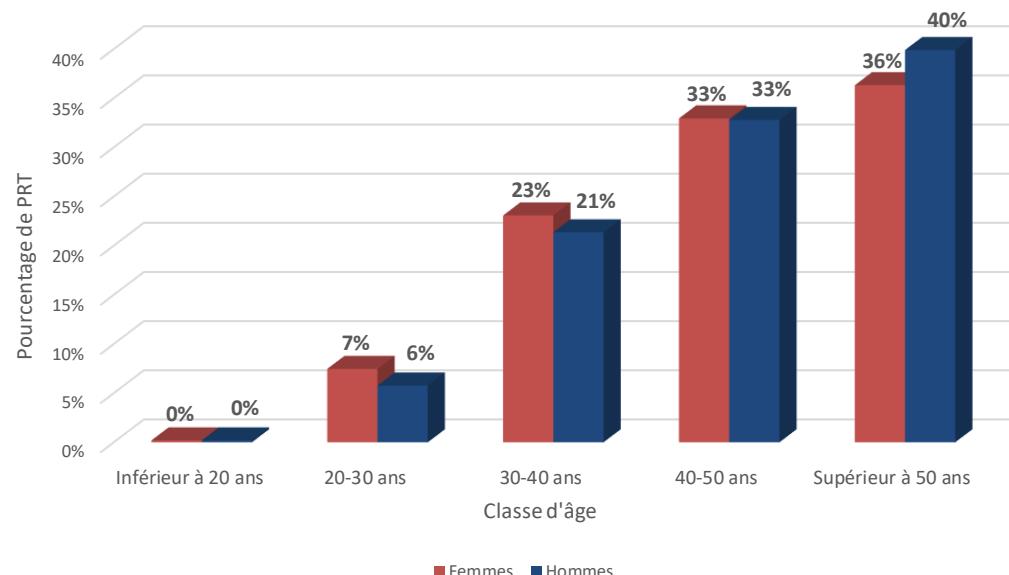
Evolution du nombre de PRT et proportion annuelle par genre



- 70% des PRT concernent des patients de plus de 40 ans (vs 77% pour les pathologies non psychiques)

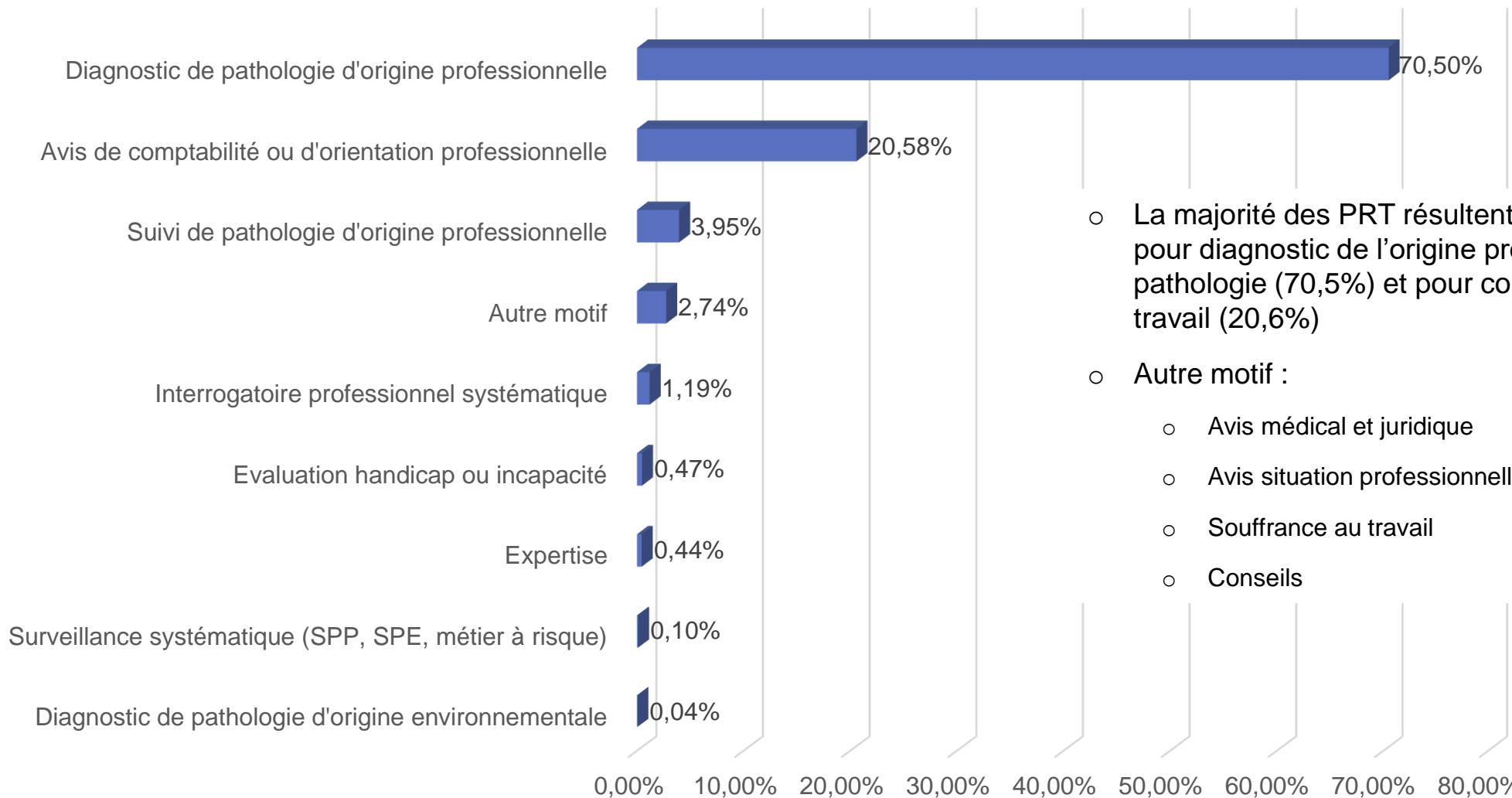
- Sex-ratio H/F : 0,48** (vs 2,01 pour les pathologies non psychiques)
- Age moyen (1^{ère} consultation en lien avec le problème) : 45 ans**
- Age min-max : 16-85 ans**

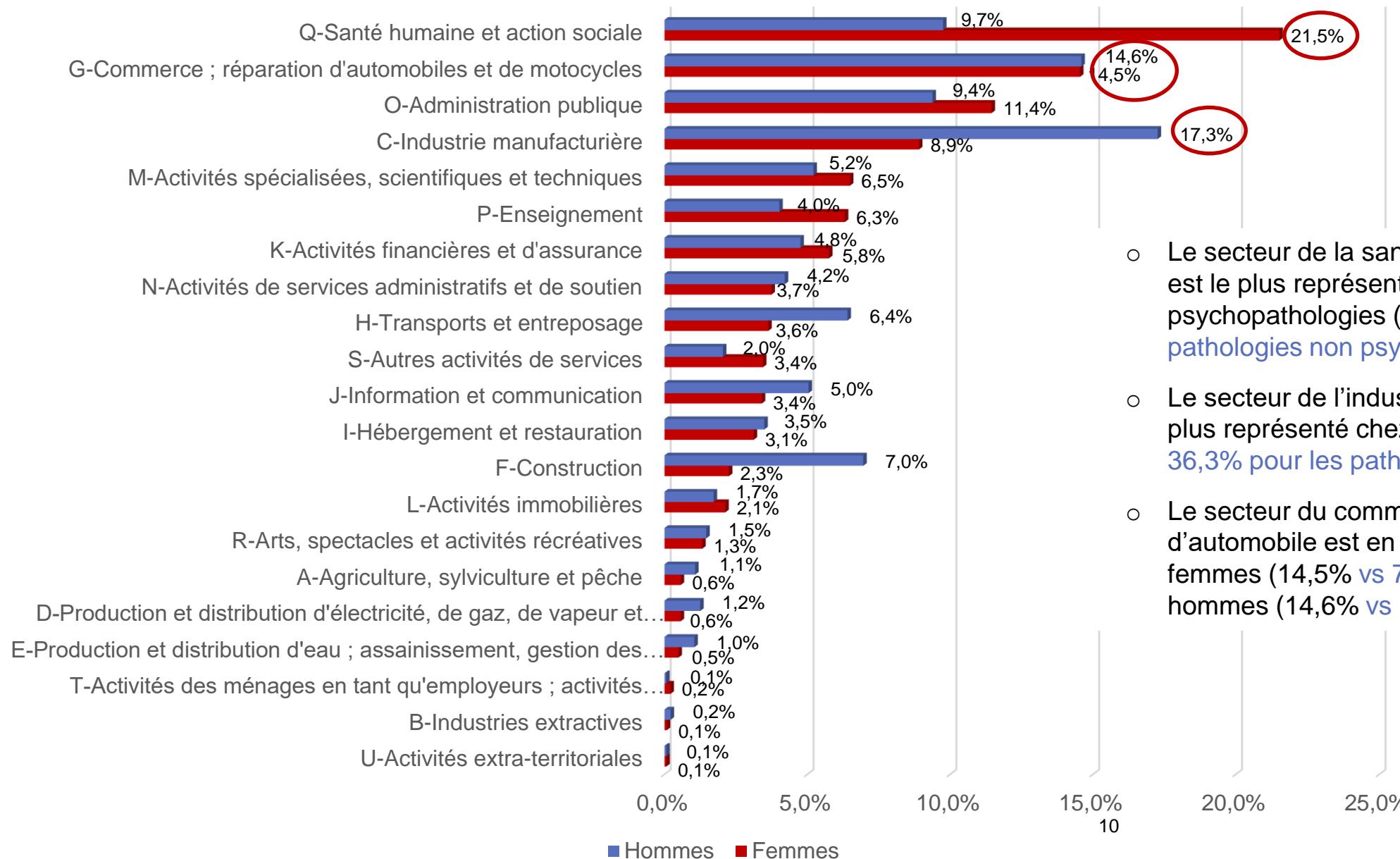
Répartition des PRT par classe d'âge et genre



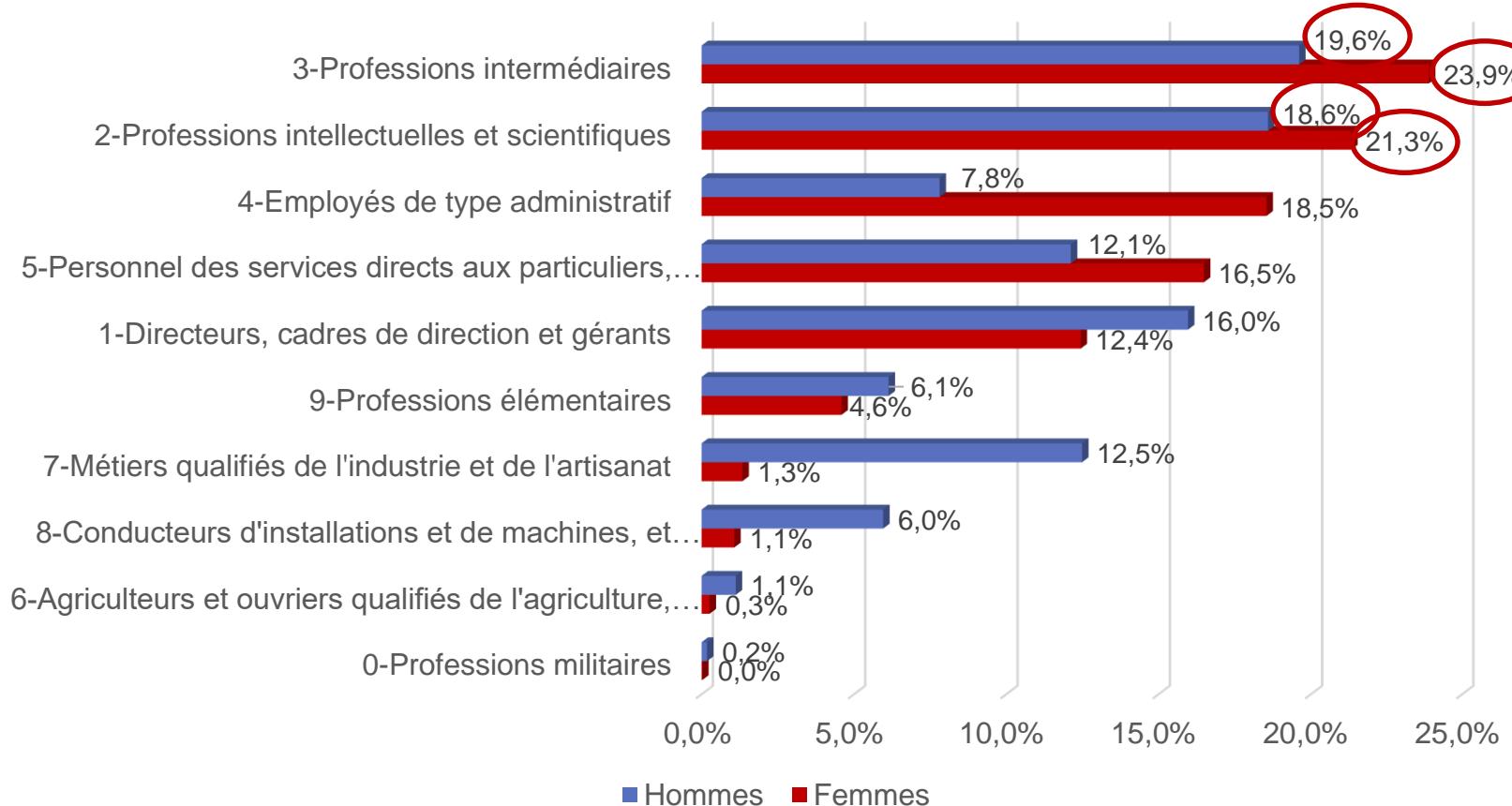
Caractéristiques	Femmes N = 29 026 (67%)	Hommes N = 14 091 (33%)	Total N = 43 117 (100%)
Statut professionnel			
Salarié	28 524 (98,3%)	13 796 (97,9%)	42 320 (98,2%)
Chômeur	268 (0,9%)	128 (0,9%)	396 (0,9%)
Indépendant	60 (0,2%)	55 (0,4%)	115 (0,3%)
Apprenti / scolaire	57 (0,2%)	26 (0,2%)	83 (0,2%)
Employeur salarié	41 (0,1%)	26 (0,2%)	67 (0,2%)
Autre Inactif	28 (0,1%)	24 (0,2%)	52 (0,1%)
Inconnu	26 (0,1%)	23 (0,2%)	49 (0,1%)
Retraité	11 (0,0%)	4 (0,0%)	15 (0,0%)
Étudiant	6 (0,0%)	6 (0,0%)	12 (0,0%)
Invalidité	5 (0,0%)	3 (0,0%)	8 (0,0%)

- Le statut professionnel associé aux PRT est en majorité « salarié » (98%)
- Même constat pour les PRT des pathologies non psychiques (81%)





- Le secteur de la santé humaine et action sociale est le plus représenté chez les femmes pour les psychopathologies (21,5% vs 31 % pour les pathologies non psychiques)
- Le secteur de l'industrie manufacturière est le plus représenté chez les hommes (17,3% vs 36,3% pour les pathologies non psychiques)
- Le secteur du commerce et réparation d'automobile est en deuxième position chez les femmes (14,5% vs 7,7%) ainsi que chez les hommes (14,6% vs 7,8%)



- Les « professions intermédiaires » sont les plus représentées chez les femmes (23,9% vs 14,5% pour les pathologies non psychiques) ainsi que chez les hommes (19,6% vs 7,6% pour les pathologies non psychiques)
- Les « professions intellectuelles et scientifiques » viennent en 2^e position que ce soit chez les femmes (21,3% vs 6,7%) ou chez les hommes (18,6% vs 3,0%)
- Certains secteurs et postes d'activités sont moins représentés dans les centres par rapport à d'autres (ex: travailleurs agricoles)

→ Analyse sur les expositions de la classe « Facteur organisationnel relationnel et éthique » ayant été codées au moins une fois dans une sous-classe (1,8 exposition par PRT)

Caractéristiques	Femmes N = 40 842 (68%)	Hommes N = 19 401 (32%)	Total N = 60 243 (100%)
Sous-classe de la nuisance codée (FORE)			
relation au travail et violence	19 442 (47,6%)	8 823 (45,5%)	28 265 (46,9%)
organisation fonctionnelle de l'activité (management)	14 510 (35,5%)	6 913 (35,6%)	21 423 (35,6%)
exigence inhérente à l'activité	2 466 (6,0%)	1 242 (6,4%)	3 708 (6,2%)
éthique personnelle, conflit de valeur	1 849 (4,5%)	926 (4,8%)	2 775 (4,6%)
autre facteur de majoration	1 705 (4,2%)	1 019 (5,3%)	2 724 (4,5%)
facteur organisationnel, relationnel et éthique sans précision	550 (1,3%)	268 (1,4%)	818 (1,4%)
éthique de l'entreprise	320 (0,8%)	210 (1,1%)	530 (0,9%)

- Les psychopathologies sont principalement en lien avec :
 - **la relation au travail et violence (46,9%)** dont
 - « relation vécue délétère avec la hiérarchie (critique permanente, manque d'écoute, asymétrie de communication, dont menace implicite de licenciement) » (11%)
 - « vécu de harcèlement moral au travail » (10%)
 - **l'organisation fonctionnelle de l'activité (management) (35,6%)** dont
 - « changement dans l'organisation et modalité particulière de management » (12%)

Caractéristiques	Femmes N = 29 026 (67%)	Hommes N = 14 091 (33%)	Total N = 43 117 (100%)
Pathologies			
F00-99 – Troubles mentaux et du comportement	27 291 (94,0%)	13 331 (94,6%)	40 622 (94,2%)
<i>Dont</i>			
F41.2 - Trouble anxieux et dépressif mixte	6 708 (25%)	2 904 (22%)	9 612 (24%)
F32.1 – Episode dépressif moyen	3 954 (14%)	1 668 (13%)	5 622 (14%)
F42.2 – Troubles de l'adaptation	3 440 (13%)	1 560 (12%)	5 000 (12%)
T74.3 - Sévices psychologiques	491 (1,7%)	183 (1,3%)	674 (1,6%)
Z73.0 - Surmenage	1 244 (4,3%)	577 (4,1%)	1 821 (4,2%)

Caractéristiques	Femmes N = 29 026 (67%)	Hommes N = 14 091 (33%)	Total N = 43 117 (100%)
Avis du médecin CRPPE sur la déclaration ATMP			
Déclaration AT/MP non conseillée	24 000 (82,7%)	11 479 (81,5%)	35 479 (82,3%)
Déclaration AT/MP faite ou conseillée	2 488 (8,6%)	1 299 (9,2%)	3 787 (8,8%)
Déclaration AT/MP faite hors CRPPE	538 (1,9%)	273 (1,9%)	811 (1,9%)
Affection déjà reconnue en MP	67 (0,2%)	36 (0,3%)	103 (0,2%)
Ne sait pas	1 929 (6,6%)	1 002 (7,1%)	2 931 (6,8%)

- **La majorité des patients se sont vus déconseiller de réaliser une déclaration en AT/MP pour leur PRT**

Motif de la non déclaration en AT/MP

Caractéristiques	Femmes N = 24 000 (68%)	Hommes N = 11 479 (32%)	Total N = 35 479 (100%)
Motif de la non déclaration en ATMP			
Affection hors tableau L461-1, et IP<25%	17 250 (71,9%)	8 233 (71,7%)	25 483 (71,8%)
Données cliniques ou d'exposition insuffisantes	5 944 (24,8%)	2 815 (24,5%)	8 759 (24,7%)
Données scientifiques insuffisantes	297 (1,2%)	139 (1,2%)	436 (1,2%)
Absence de prise en charge du risque MP (ex : artisan, travailleur indépendant...)	28 (0,1%)	21 (0,2%)	49 (0,1%)
Autres	481 (2,0%)	271 (2,4%)	752 (2,1%)

- **Le principal motif de non déclaration en AT/MP est l'affection hors tableau et IP<25%**

En résumé :

- Population en majorité **féminine et salariée**
- Consultations principalement pour **diagnostic de l'origine professionnelle d'une pathologie** et **avis de compatibilité santé travail**
- Secteur de la **santé humaine** plus représenté chez les femmes et de **l'industrie manufacturière** chez les hommes
- La plupart des pathologies ne sont pas reconnues en maladie professionnelle car **affection hors tableau et IP<25%**
- Diminution du nombre de psychopathologies vues en consultation depuis 2018

Limites des données du RNV3PE : non représentatives de l'ensemble des pathologies observées en santé au travail

- **Biais de recrutement** des CRPPE qui sont des centres d'expertise et ne sont pas présents sur tout le territoire
- Baisse du nombre de psychopathologies → **baisse du nombre de vacations** de psychologues/psychiatres dans les CCPPE ?

En population générale : La prévalence de l'épisode dépressif caractérisé est estimé à 12,5 % chez les personnes âgées de 18 à 85 ans, avec un niveau nettement plus élevé chez les femmes que les hommes (15,6 % vs 9,3 %) (*Baromètre Santé publique France 2021*)

- ❖ Etude des tendances temporelles des psychopathologies d'origine professionnelle par secteur enregistrées dans la base du RNV3PE entre 2001 et 2023 en cours → résultats prévus pour 2026

Groupe de travail Psychopathologie Professionnelle : Maylis TELLE-LAMBERTON, Gérald GANDON, Marielle DUMORTIER, Ludivine NOHALES, Nathalie Nourry, Corine DANO

Equipe RNV3PE : Juliette BLOCH, Eva OUGIER, Serge FAYE, Abir AACCHIMI

MERCI